

2005 | **Rapport Annuel**

Centre de Walkerton  
pour l'assainissement de l'eau

Un organisme du gouvernement de l'Ontario



# Table des matières

Rapport annuel du Centre de Walkerton pour l'assainissement  
de l'eau pour la période se terminant le 31 mars 2006



3	Vision et objectifs
4	Message du président
5	Message du directeur général
6	Profil de l'organisation
7	Gouvernance
11	Activités et réalisations
16	Mesures de la performance
20	Regarder devant soi
21	Information financière – Responsabilité de la direction
22	Rapport des vérificateurs – <i>pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 31 mars 2005</i>
23	Données financières – <i>pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 31 mars 2005</i>
28	Rapport des vérificateurs – <i>pour la période terminée le 31 mars 2006</i>
29	Données financières – <i>pour la période terminée le 31 mars 2006</i>
35	Conseil d'administration – Structure des comités
36	Personnel du CWAE



## CRÉER UN INSTITUT DE CLASSE MONDIALE POUR FOURNIR DE L'EAU POTABLE SALUBRE ET SÉCURITAIRE AUX CITOYENS DE L'ONTARIO

# Vision

La vision du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est de créer un institut de classe mondiale fournissant de l'eau potable salubre et sécuritaire aux citoyens de l'Ontario.

Notre objectif est d'être reconnu comme un organisme offrant une formation de façon innovatrice et axée sur la connaissance.

Nos activités vont continuer à soutenir et à compléter celles du ministère de l'Environnement, aidant à assurer que les résidents de l'Ontario ont accès à de l'eau potable salubre.

# Objectifs

- Coordonner et offrir divers cours techniques à l'intention des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario.
- Utiliser des technologies de pointe pour le traitement et la distribution de l'eau potable.
- Informer la ministre de l'Environnement des activités de recherche requises en ce qui a trait à la salubrité de l'eau potable.
- Fournir de l'information aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, de même qu'au grand public, les éduquer et communiquer avec eux.



# Message du président



Notre premier rapport annuel est un point important de l'histoire du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre). Il ne fait pas que présenter les nombreuses réalisations faites en peu de temps, depuis la formation du Centre – il marque la fin du premier chapitre de ses premières années d'existence.

Sous le leadership du directeur général, M. Saad Jasim, et grâce au travail assidu de toutes les personnes visées, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau fonctionne à plein régime dans ses locaux temporaires de la municipalité de Brockton (Walkerton). Le Centre a commencé à offrir des cours de formation aux exploitants de réseaux d'eau potable de la province et est prêt à établir une installation de démonstration technologique. Il est aujourd'hui un membre à part entière de la communauté de l'eau potable salubre. Le Centre sollicite activement les intervenants et le grand public afin d'établir une solide base de connaissances, et de veiller à ce que tous comprennent bien l'importance de la question et s'engagent à assurer la salubrité de l'eau potable en Ontario.

Bien qu'il reste beaucoup à faire avec ce nouveau centre de formation, j'aimerais, en tant que président, remercier sincèrement tous les membres du conseil d'administration et le personnel du Centre. Ensemble, nous pouvons être fiers des réalisations présentées dans ce rapport alors que nous envisageons la façon de mieux atteindre les objectifs futurs du Centre.

Je tiens également à remercier le ministère de l'Environnement pour ses directives et sa coopération, et le gouvernement de l'Ontario, qui s'est engagé à verser 50 millions de dollars sur dix ans au Centre, manifestant ainsi sa détermination à assurer que les Ontariens ont accès à une source fiable d'eau potable salubre et sécuritaire.

À la mémoire des pertes subies par les gens de Walkerton en raison du virus hydrique en 2000, le conseil d'administration s'engage à éviter une autre tragédie de la sorte à l'avenir.

signé par

Murray Elston  
Président, conseil d'administration  
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

# Message du directeur général



C'est avec un immense plaisir que je vous écris en tant que directeur général du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre).

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un élément clé de l'engagement du gouvernement ontarien à renforcer le réseau d'eau potable en Ontario, aidant à protéger la salubrité de l'eau dans toute la province. Son rôle premier consiste à assurer que les exploitants, les organismes d'exploitation et les propriétaires de réseaux d'eau potable reçoivent une formation, une éducation et de l'information de qualité. Comme l'ont démontré les événements passés et comme l'a écrit le commissaire O'Connor dans le rapport de la commission d'enquête sur Walkerton, des exploitants bien formés sont un élément essentiel de tout réseau d'eau potable sécuritaire.

En plus d'offrir une formation, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau doit offrir des technologies de pointe, participer à la recherche sur des questions liées à la salubrité de l'eau potable, et fournir de l'information à toutes les parties intéressées. À titre de directeur général, je promets que le Centre y arrivera par un engagement à long terme envers la salubrité de l'eau potable et l'excellence de la formation, de la technologie et de la recherche.

Au cours de la période qui s'est terminée le 31 mars 2006, le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a établi de solides fondations pour 2006–2007 et au-delà. J'aimerais remercier tout le personnel pour son dévouement et sa détermination. Ces dix-huit derniers mois ont été marqués par une croissance et des progrès sans précédent. Les employés du Centre ont su relever le défi, et j'ai l'assurance qu'ils vont continuer à le faire.

Alors que nous commençons une nouvelle année, je suis dans l'impatience d'améliorer nos services de formation, d'établir le personnel permanent du Centre, de trouver des solutions novatrices aux défis uniques posés par les réseaux petits et éloignés, notamment ceux qui servent les Premières nations, et de lancer notre installation de démonstration temporaire sur la technologie pour l'eau potable, ce qui fera de nous le chef de file des méthodes de formation innovatrices.

signé par

M. Saad Jasim, P.Eng.  
Directeur général  
Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



# Profil de l'organisation

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre) est un organisme de services de la province de l'Ontario, dirigé par un conseil d'administration formé de douze membres.

Le Centre est chargé d'améliorer la formation des exploitants des petits réseaux d'eau potable, partout en Ontario. En plus de la formation, le Centre donne des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation. Il présentera une technologie de pointe comme outil de formation pratique pour les professionnels.

L'une des principales responsabilités du Centre est de donner des conseils à la ministre de l'Environnement sur la recherche et les priorités afin de maintenir un réseau

d'eau potable sécuritaire. Les autres responsabilités du Centre consistent entre autres à offrir une éducation, de l'information et des conseils sur le traitement de l'eau, l'équipement, la technologie, les exigences opérationnelles et d'autres questions environnementales aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation, de même qu'au grand public.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau se trouve à Walkerton, en Ontario, mais offre ses services dans toute la province.

Les travaux du Centre complètent et soutiennent ceux du ministère de l'Environnement, aidant à assurer que les résidents de l'Ontario ont accès à une eau potable salubre.

# Gouvernance

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme dirigé par un conseil d'administration nommé par le gouvernement provincial. Ses pouvoirs sont établis en vertu du règlement 304/04, de la *Loi sur les sociétés de développement*, et fait l'objet d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement. Le Centre respecte l'Agency Establishment and Accountability Directive de la province.

## Rôle du conseil d'administration du Centre

Les membres du conseil d'administration du Centre sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sous la recommandation du premier ministre et de la ministre de l'Environnement.

En octobre 2004, le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé Murray Elston, président et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne, au poste de président du conseil d'administration. M. Elston a été député de l'assemblée législative de l'Ontario et est un ancien résident de Walkerton.

Les membres sont nommés pour un mandat maximal de deux ans et peuvent être renommés par la suite. Le Conseil rend compte à l'assemblée législative provinciale par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement.

Le conseil d'administration est responsable de la supervision générale des affaires du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.

## Planification des activités

Un plan des activités, traitant des 18 premiers mois de fonctionnement du Centre jusqu'au 31 mars 2006, représente les fondements de la nouvelle organisation.

Le plan d'activités a été élaboré et exécuté sous la supervision du conseil d'administration et en coordination avec le ministère de l'Environnement. À l'aide de ce plan, des programmes, des politiques, des mesures de contrôle des procédures et d'autres mesures ont été définis afin de réaliser le mandat du Centre conformément au protocole d'entente, aux règlements appliquant l'O. Reg. 304/04, et aux attentes du gouvernement à l'égard du Centre et de ses activités.

Au 1<sup>er</sup> avril 2006, le Centre avait préparé un plan d'activités pour une période de trois ans, qui sera soumis chaque année à la ministre de l'Environnement et, tous les trois ans, sur le conseil de gestion du cabinet, conformément à l'Agency Establishment and Accountability Directive. Le conseil d'administration contribue à la planification des activités sur trois ans en évaluant les objectifs de performance en fonction de l'orientation stratégique du Centre.



Murray Elston, Président, Conseil d'administration



L'honorable Laurel C. Broten,  
ministre de l'Environnement

## Responsabilisation

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau rend compte au gouvernement et aux citoyens de la province de l'Ontario.

Le Centre remet un rapport annuel, avec des états financiers vérifiés, à la ministre de l'Environnement, qui est soumis à l'assemblée législative et accessible à tous les citoyens, sous forme imprimée ou en ligne sur le site Web du Centre ([www.wcwc.ca](http://www.wcwc.ca)).

Le conseil d'administration s'assure que les comptes et les transactions financières du Centre sont vérifiés tous les ans et que cette vérification annuelle est sujette à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. De plus, la ministre de l'Environnement peut en tout temps exiger la vérification du Centre.

## Mandat du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Coordonner et offrir une éducation et une formation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.

Fournir de l'information, une éducation et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation, de même qu'au grand public, sur :

- i. le traitement requis pour assurer la salubrité de l'eau potable ;
- ii. l'équipement et la technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable ;
- iii. les exigences opérationnelles requises pour assurer la salubrité de l'eau potable ;
- iv. d'autres questions environnementales liées à l'eau potable.

Promouvoir la recherche dans des domaines liés à son mandat.

Donner des conseils à la ministre de l'Environnement sur les priorités en matière de recherche et de développement afin d'assurer la salubrité de l'eau potable.

Réaliser des activités en fonction de son mandat, selon les directives de la ministre de l'Environnement.

*Le texte complet du règlement 304/04 figure au <http://www.e-laws.gov.on.ca>.*

## Conseil d'administration

Tous les membres du conseil d'administration ont été nommés le 11 octobre 2004 pour un mandat de deux ans. Leur mandat prend fin le 10 octobre 2006.

### Murray J. Elston – Président

M. Elston est président et chef de la direction de l'Association nucléaire canadienne. M. Elston est un ancien député de l'assemblée législative de l'Ontario et a été ministre de la Santé, président du Conseil de gestion, ministre des Institutions financières et président du Comité des comptes publics. Il siège à divers conseils, notamment Hydro One, la Fondation des infirmières et infirmiers du Canada et la Compagnie d'assurance générale du Canada. M. Elston a également été président des Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

### Joseph O. Heisz – Vice-président

M. Heisz est un associé de la firme comptable Gaviller & Company LLP et est comptable agréé depuis 1976. Il est spécialisé dans les domaines de la comptabilité et de l'imposition des petites entreprises, faisant des vérifications et une planification fiscale personnelle.

M. Heisz est le vice-président du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau. Il entretient des rapports étroits avec la communauté et participe activement au service communautaire.

### Susan A. Andrews, Ph.D.

Mme Andrews est professeure agrégée au département de génie civil de l'Université de Waterloo et possède quelque vingt ans d'expérience en recherche et en communication avec l'industrie de l'eau potable.

Mme Andrews a récemment été présidente de l'Ontario Water Works Association, un organisme sans but lucratif voulant assurer la salubrité de l'eau et soutenant la technologie, la science, les pratiques de gestion et les politiques publiques. Elle est membre



Membres du Conseil d'administration

de l'Association of Environmental Engineering and Science Professors, de l'American Water Works Association, de l'Association internationale pour la qualité de l'eau, de l'Association internationale de recherche sur les Grands Lacs et de l'Association canadienne sur la qualité de l'eau.

### Charles Bagnato

M. Bagnato est le maire de Brockton. Quand il était conseiller municipal, M. Bagnato était membre du comité sur les stations d'eaux résiduaires et du comité directeur de l'évaluation environnementale pour la stratégie à long terme de Walkerton. Il siège actuellement au conseil de Westario Power et des services de police de Brockton, et est président de la commission locale sur l'aéroport municipal. Il est membre du groupe local de conseil sur la qualité de l'eau, qui rend compte au ministère de l'Environnement sur la mise en application des recommandations de la commission d'enquête sur Walkerton.

M. Bagnato est l'un des administrateurs du service de santé de Grey-Bruce, il est rotarien et est aussi un membre actif de sa communauté, faisant du bénévolat à divers titres depuis des années.

### Cathie Brown

Mme Brown est la gestionnaire du projet de protection de l'eau de source pour la région ABCA/MVCA. Elle était auparavant directrice

ce exécutive du Conseil rural de l'Ontario, un organisme provincial sans but lucratif chargé de promouvoir les réseaux ruraux et de coordonner les groupes de travail.

Mme Brown a été directrice des ressources humaines et administratrice de centres pour personnes âgées dans le comté de Huron. Elle a été conseillère municipale pour le ministère des Affaires municipales et a été mise en nomination pour un Prix Améthyste pour l'excellence dans la fonction publique en 1992–1993.

### Lou Anthony D'Alessandro

M. D'Alessandro est le directeur de la protection de la santé des services de santé de Grey-Bruce. Il gère plusieurs programmes en vertu de la Loi sur la protection et la promotion de la santé et est président du programme sur la salubrité de l'eau et l'environnement. Inspecteur de la santé publique agréé, M. D'Alessandro est également analyste de la qualité de l'eau (classe 1), chef du service du bâtiment (partie 8, fosses septiques, OBC) et exploitant de petits réseaux.

M. D'Alessandro a siégé à un comité consultatif sur la salubrité de l'eau avec le ministère de l'Environnement et les services de santé de Grey-Bruce, et à un comité consultatif sur la gestion des nutriments avec la municipalité de Kincardine.

### Rui De Carvalho

M. De Carvalho est l'un des premiers vice-présidents de R. J. Burnside & Associates Limited et de R. J. Burnside International Limited. Il possède une vaste expérience internationale en gestion de projet, en planification des ressources environnementales et hydriques, et en génie. Il gère actuellement une équipe d'experts-conseils pluridisciplinaire qui élabore une stratégie à long terme pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées de la ville d'Orangeville. Il est membre du réseau consultatif sur le traitement de l'eau et a été membre du conseil de l'Association des industries de l'environnement, et est directeur du projet de réhabilitation de réseaux pour quatre villes au Mozambique.

M. De Carvalho a été membre du réseau consultatif sur le traitement de l'eau et membre du conseil d'administration de l'Association des industries de l'environnement. Il est ingénieur en environnement agréé par l'American Academy of Environmental Engineers.

### Nancy Kodousek

Mme Kodousek possède 19 années d'expérience en gestion du fonctionnement et de l'entretien dans le secteur municipal et le secteur privé et dans l'infrastructure des réseaux d'eau usées. Elle est actuellement directrice des services d'approvisionnement d'eau de la région de Waterloo. Elle a occupé des fonctions de gestion similaires à AWS (auparavant Azuix and Philip Utilities Management) et dans la région d'Ottawa-Carleton.

Mme Kodousek est membre de l'association Professional Engineers of Ontario, de la Société nationale des ingénieurs professionnels (Ontario), de l'Ontario Water Works

Association et de l'American Water Works Association. De plus, Mme Kodousek possède un certificat d'opérateur (catégorie IV) de réseaux de traitement des eaux, de distribution d'eau, de traitement des eaux usées et de collecte des eaux usées.

### Ronald Leavoy

M. Leavoy, propriétaire de Walkerton Graphics, société d'imprimerie florissante située à Walkerton, accorde la priorité au service communautaire. Il est président du groupe Concerned Citizens of Walkerton.

M. Leavoy a été président et vice-président de l'Optimist Club of Walkerton, président de la Walkerton Public School Home and School Association, président de la Chambre de commerce de Walkerton et du district, président du comité de développement économique de Walkerton, co-président de Walkerton Birthday Bash 1996, co-président de trois Greenstep Environmental Fairs et membre du comité consultatif public dans le cadre de l'évaluation environnementale de Walkerton. Il fait partie du comité directeur de Walkerton Homecoming 2006.

### Wayne Manley

M. Manley est propriétaire d'une société d'experts-conseils qui offre une formation et des services à diverses organisations et municipalités. M. Manley s'occupe de la formation et de l'accréditation des exploitants de réseau d'eau depuis le début des années 1980, quand ces programmes ont débuté. Il est formateur bénévole d'opérateurs de réseau de traitement de l'eau au centre de formation du ministère depuis près de vingt ans.

En tant que surveillant du réseau de traitement de l'eau de Peterborough, il était

chargé de veiller à la qualité de l'eau potable et à un approvisionnement suffisant en eau potable. Il est membre agréé – catégorie 3 – Loi sur la santé et la sécurité au travail, et possède un certificat (catégorie 4) de traitement de l'eau.

### Dante Pontone

M. Pontone est président et chef de la direction de l'Agence ontarienne des eaux. Il a fait une longue carrière dans la fonction publique de l'Ontario, ayant commencé au ministère de l'Environnement en 1985. M. Pontone est entré à l'Agence quand celle-ci a été créée et a occupé divers postes, notamment ceux d'agent principal de l'information et de vice-président intérimaire des services financiers et de gestion. L'Agence est le plus important fournisseur de services de gestion et d'entretien de réseaux d'eau et d'eaux usées aux municipalités et aux entreprises privées de l'Ontario.

### Stephen J. Spitzig

M. Spitzig est propriétaire de Speedy Tax & Bookkeeping, une entreprise locale de services comptables et fiscaux dont les principaux clients sont des petites entreprises et des exploitations agricoles de la région de Walkerton. Il a été nommé comptable en management accrédité (CMA) par la Society of Management Accountants of Ontario en 1999 et est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Il est né et a grandi dans la région de Walkerton et a 12 ans d'expérience en administration et en service à la clientèle pour une entreprise de distribution de propane à Walkerton. M. Spitzig a noué des liens solides avec la région.

# Activités et réalisations

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a défini des objectifs prioritaires afin d'orienter sa gestion et ses activités, ce qui lui permet de réaliser son mandat de façon efficace et efficiente.

Le rapport annuel présente les réalisations du Centre pour chacun de ses quatre principaux objectifs (voir ci-dessous).

## Objectifs

- Coordonner et offrir une série de cours techniques à l'intention des propriétaires, des exploitants et des organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable en Ontario.
- Démontrer une technologie de pointe pour le traitement et la distribution de l'eau potable.
- Conseiller la ministre de l'Environnement sur la recherche requise pour assurer la salubrité de l'eau potable.
- Fournir de l'information et une éducation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation, de même qu'au grand public, et communiquer avec eux.

## Formation

Le rôle premier du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau consiste à assurer que les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable en Ontario ont accès à une formation, à une éducation et à de l'information, en particulier dans les petites communautés éloignées, ce qui comprend les Premières nations.

Le Centre assure qu'une formation et une éducation sont offertes aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable. La flexibilité des services, les démonstrations technologiques, les cours par correspondance et la formation en ligne assurent l'accès de tous les exploitants de l'Ontario, y compris ceux du nord de la province.

Le Centre offre des cours de formation mandatés par le ministère de l'Environnement, testés par des ingénieurs et des professionnels de la formation, et animés par des spécialistes de l'industrie de l'eau potable. De plus, le Centre conçoit et offre des cours spécialisés sur le traitement de l'eau et les technologies de pointe ont été ajoutés au programme de formation du Centre.

Le Centre a adopté des stratégies préliminaires qui lui permettront de respecter son engagement à long terme et de faire les investissements requis dans la formation. Le Centre a évalué toute la gamme des besoins de formation des propriétaires et des exploitants de réseaux d'eau potable, de même que la capacité existante dans la province, afin de ne pas offrir les services en double. Il a utilisé les résultats de ces évaluations pour clarifier les rôles quant à la coordination et à l'offre des cours, et pour préparer un plan de formation détaillé.

Un grand pas a été franchi quand, en octobre 2005, le Centre a commencé à offrir des cours de formation.

## Résultats

- Collaboration avec des fournisseurs de formation afin de déterminer la capacité existante et les lacunes, et évaluation des cours existants afin de déterminer comment répondre de façon optimale aux besoins à long terme de l'Ontario.
- Aide professionnelle aux réseaux d'eau potable petits et éloignés en ce qui a trait à la nouvelle réglementation et aux nouvelles exigences, notamment en engageant un spécialiste des petits réseaux et de la liaison dans le nord de l'Ontario, mandaté pour donner des conseils propres aux besoins des réseaux petits et éloignés.
- Réponse aux besoins des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières nations par un cours à l'intention des exploitants de premier échelon, le 5 décembre 2005, à Walkerton, en Ontario. Trois exploitants des Premières nations étaient présents.
- Offre directe de cours de formation par le Centre, en commençant par deux cours obligatoires de premier échelon pour les exploitants et le renouvellement des certificats. Cours de prévention sur les maladies d'origine hydrique en décembre 2005.
- Disponibilité et accessibilité de la formation dans toute la province :
  - *administration du cours par correspondance Operation of Small Drinking Water Systems au 6 janvier 2006 ;*
  - *négociation d'un accord avec le Northern Centre for Advanced Technology (NORCAT), permettant au Centre d'offrir des cours de formation sur le Web ;*
  - *partenariat avec des fournisseurs de formation afin d'assurer la disponibilité de la formation appropriée jusqu'à ce que le Centre améliore sa capacité de formation. Le Centre a fait appel au Collège Ridgetown, de l'Université de Guelph, pour coordonner le cours destiné aux exploitants de premier échelon et le cours sur les maladies d'origine hydrique, partout en Ontario, et à l'Agence ontarienne des eaux pour offrir une formation.*
    - o 11 exploitants en formation ont terminé le cours de premier échelon ;
    - o 530 exploitants ont terminé le cours sur la prévention des maladies d'origine hydrique ;
    - o 40 personnes ont commandé le cours par correspondance sur la prévention des maladies d'origine hydrique.
- Offre de cours spécialisés.
  - *au total, 130 personnes ont assisté à ces cours.*



## 2005-2006 – Cours de formation spécialisés

- Traitement avancé
- Conception, utilisation et optimisation de l'ozone
- Est-ce que les membranes vous conviennent ?
- Outils novateurs : SCADA, AMR, SIG

Visitez le [www.wcwc.ca](http://www.wcwc.ca) pour des précisions.

## Démonstration technologique

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau disposera d'une installation de démonstration technologique de pointe. Cette installation de démonstration du traitement et de la distribution permettra de suivre une formation pratique, de faire une démonstration technologique et de faire de la recherche.

L'installation de démonstration technologique sera un outil de formation pratique pour les exploitants et autres professionnels du traitement de l'eau, et sera une précieuse ressource pour toutes les personnes intéressées par la technologie entourant la salubrité de l'eau potable, des travailleurs de l'industrie aux éducateurs, en passant par les étudiants et le grand public.

Le Centre a terminé la planification d'une installation de démonstration technologique provisoire.

### Résultats

- Évaluation des besoins et élaboration d'un plan de démonstration technologique afin de soutenir la formation pratique des exploitants de réseaux d'eau potable.
- Évaluation du potentiel de participation des fabricants et des fournisseurs de systèmes de traitement de l'eau pour équiper l'installation de démonstration afin d'assurer une bonne rentabilité.
- Invitation aux fabricants et aux fournisseurs de fournir de l'équipement représentatif des technologies de traitement avancées utilisées dans l'industrie.
- Entente de location de deux ans pour une installation de démonstration provisoire à Walkerton. L'installation devrait ouvrir en juin 2006, comme prévu.
- Évaluation des besoins faite en décembre 2004. L'équipe responsable du projet et le groupe d'intervenants ont reconnu qu'une installation de formation/ démonstration mobile serait une ressource très utile pour l'Ontario. Après une évaluation des besoins, on a recommandé que le Centre commence par un petit système mobile, bien ciblé, afin d'avoir de la flexibilité pendant l'acquisition de l'expérience. L'unité mobile sera en développement continu. Le Centre communiquera régulièrement avec les clients potentiels afin d'obtenir de l'information sur les technologies souhaitées.

*Note : L'installation de démonstration technologique provisoire a ouvert le 19 juin 2006.*





## Recherche

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau donnera à la ministre de l'Environnement des conseils sur les priorités en matière de recherche. Le Centre collaborera avec le milieu universitaire, l'industrie et les municipalités afin d'identifier les lacunes que le Centre pourrait combler dans le cadre de son mandat.

Le Centre s'engage à promouvoir la recherche sur la qualité de l'eau potable en Ontario. Il travaille avec des spécialistes de premier plan et divers intervenants afin de définir et de promouvoir la recherche sur la qualité de l'eau. Au besoin, le Centre parrainera la recherche sur des questions liées à la qualité de l'eau relevant directement de son mandat, qui consiste à aider à assurer la salubrité de l'eau potable en Ontario.

## Résultats

- Nouveau programme de bourse pour les diplômés de l'Ontario afin de contribuer à la promotion de l'éducation, de la recherche et du développement technologique dans le domaine de la qualité de l'eau potable. Jusqu'à trois bourses universitaires de 10 000 \$ seront versées sur une période de deux ans (5 000 \$ par année).
- Consultation avec le ministère de l'Environnement, des spécialistes de l'eau potable et d'autres intervenants afin de déterminer l'ampleur des besoins de recherche relevant du mandat du Centre.
- Formation d'un comité consultatif sur la recherche de onze membres, relevant du conseil d'administration, chargé de diriger les priorités du Centre en matière de recherche.
- Parrainage d'un projet de recherche avec le ministère de l'Environnement, l'Université d'Ottawa et l'Université nationale de Singapour (Étudier le retrait des dérégulateurs endocriniens par le filtrage par membrane).

## Information

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau offrira de l'information technique, scientifique et réglementaire sur la formation sur l'eau potable, directement et par l'intermédiaire de partenariats avec d'autres organismes. Il va également fournir de l'information présentant un intérêt pour le grand public.

Le directeur général jouera un rôle de premier plan en tant que principal porte-parole du Centre, représentant l'organisation à des conférences, à des rencontres d'associations de l'industrie et à d'autres événements publics.

## Résultats

- Identification des lacunes des programmes informatifs et éducatifs actuels afin d'élaborer un plan sur les activités d'éducation et de liaison publiques du Centre.
- Élaboration d'un plan ciblé afin de combler les lacunes informatives des propriétaires et des exploitants de réseaux petits et moyens, conformément au mandat du Centre.
- Lancement du site Web inaugural du Centre, qui fournit de l'information sur la formation, etc. et développement du site. Capacité continue permettant aux exploitants de s'enregistrer en ligne et d'obtenir de l'information à jour sur les cours et les événements.
- Première journée Portes ouvertes au Centre le 31 mai 2005, pour la grande ouverture de l'installation provisoire à Walkerton.
- Présentations du directeur général à des conférences et événements variés, notamment :
  - *Affaires gouvernementales au Canada, forum sur les politiques publiques, Toronto (Ontario) avril 2005*
  - *Conférence de l'Ontario Water Works Association (OWWA) / l'Ontario Municipal Water Association (OMWA), Ottawa (Ontario) mai 2005*
  - *Conférence sur l'eau et les eaux usées du nord-est de l'Ontario, Sault Ste Marie (Ontario) mai 2005*
  - *Réseau canadien de l'eau, symposium sur la qualité de l'eau, Walkerton (Ontario) mai 2005*
  - *Commission mixte internationale, conférence bisannuelle sur les Grands Lacs, Kingston (Ontario) juin 2005*
  - *Présentation à des délégués chinois, Walkerton (Ontario) juillet 2005*
  - *Association internationale de l'ozone, congrès et exposition mondiaux, Strasbourg, France, août 2005*
  - *Grand River Conservation Authority, forum sur l'eau, Cambridge (Ontario) septembre 2005*
  - *Conférence de l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique, Toronto (Ontario) septembre 2005*
  - *Conseil des gestionnaires de recherche, Commission mixte internationale (CMI), Chicago, Illinois, octobre 2005*
  - *Comité des affaires gouvernementales, OWWA, Toronto (Ontario) octobre 2005*
  - *Conférence de l'Eastern Ontario Water Works Association (EOWWA) / l'Eastern Ontario Municipal Water Association (EOMWA), Cobourg (Ontario) octobre 2005*
  - *Conférence annuelle de la Northwestern Ontario Water and Wastewater, Thunder Bay (Ontario) octobre 2005*
  - *American Water Works Association (AWWA), conférence sur la technologie sur la qualité de l'eau, Québec (Québec), novembre 2005*
  - *Conférence sur l'éducation continue de l'OWWA, Toronto (Ontario) novembre 2005*
  - *Réseau canadien de l'eau, retraite de recherche, Kananaskis (Alberta) novembre 2005*
  - *Séminaire de gestion automnal de l'OWWA, Burlington (Ontario) novembre 2005*
  - *Conférence de l'Upper Thames River Conservation Authority (UTRCA), Des aux saines – Des communautés saines, Alliston (Ontario) novembre 2005*
  - *Forum national de l'Environmental Careers Organization (ECO), Toronto (Ontario) janvier 2006*
  - *Atelier du Centre for Advancement of Trenchless Technologies (CATT), Waterloo (Ontario) janvier 2006*
  - *Séminaire de gestion de l'OWWA, Toronto (Ontario) février 2006*
  - *Conférence du Centre d'excellence de l'Ontario, Relier l'innovation et la commercialisation, Toronto (Ontario) février 2006*
  - *Conférence de l'Ontario Water Operators Training Centre (OWOTC), Windsor (Ontario) février 2006*
  - *CMI, Conseil des gestionnaires de recherche sur les Grands Lacs, Windsor (Ontario) février et mars 2006*
  - *CMI, 4e Conférence bisannuelle sur le lac Érié, Windsor (Ontario) mars 2006*
  - *Conférence de la région sud-centre de l'OWWA, St. Catharines (Ontario) mars 2006*
  - *Séminaire sur le traitement de l'eau de l'OWWA, Toronto (Ontario) mars 2006*

# Mesures de la performance

Objectifs et initiatives prévues	Mesures de la performance et objectifs au 31 mars 2006	Résultats
<b>1. Formation des exploitants, des organismes d'exploitation et des propriétaires de réseaux d'eau potable.</b>		
<p><b>Objectif :</b> Offrir une formation technique complète (contenu, méthodes de prestation, accessibilité, etc.) et coordonner la formation offerte par d'autres organismes afin d'en assurer l'accessibilité et la disponibilité, ce qui comprend les programmes de formation prévus dans les recommandations O'Connor 63, 64 et 92.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Terminer l'évaluation des besoins de formation et de la capacité existante, définir les rôles potentiels de l'Agence en matière de formation et de coordination, élaborer un plan et un programme de formation et entreprendre les programmes de formation initiaux en 2005–2006.</p>	<p>L'évaluation doit être terminée en juin 2005. Le Centre a commencé à offrir les cours obligatoires en octobre 2005.</p> <p><b>Au 31 mars 2006 :</b> 11 exploitants avaient terminé le cours de premier échelon.</p> <p>530 personnes avaient assisté au cours sur la prévention des maladies d'origine hydrique.</p> <p>40 personnes avaient commandé le cours par correspondance.</p> <p>Au total, 130 personnes avaient assisté aux cours spécialisés.</p>
<b>2. Démonstration d'une technologie de pointe sur l'eau potable.</b>		
<p><b>Objectif :</b> À l'installation de Walkerton, démontrer l'application et l'utilisation d'une technologie de pointe pour donner suite aux questions liées à la qualité de l'eau et aux exigences de traitement. Cette installation sera un outil de formation pratique pour les exploitants et autres fournisseurs, et servira de ressource permettant d'aider les exploitants et le grand public à mieux comprendre les diverses méthodes de traitement et les systèmes d'approvisionnement offerts.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Terminer l'évaluation et la planification des besoins, et concevoir une installation à Walkerton afin de démontrer l'application et l'utilisation d'une technologie de pointe pour donner suite aux questions liées à la qualité de l'eau et aux exigences de traitement, et d'offrir un outil de formation pratique aux exploitants.</p>	<p>L'évaluation des besoins s'est terminée en décembre 2005.</p> <p>Un bail de deux ans a été signé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006.</p> <p>Des demandes de dons de matériel ont été faites en janvier 2005.</p> <p>On étudie des options pour offrir une formation et une éducation aux réseaux petits et éloignés à l'aide d'une unité pilote mobile.</p>
<b>3. Information et conseils sur les réseaux petits et éloignés, ou plus vieux.</b>		
<p><b>Objectif :</b> Permettre aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de respecter les nouvelles exigences et d'offrir une eau salubre, comme le précise le paragraphe 3(2) du règlement, en se concentrant avant tout sur les réseaux municipaux petits et moyens, les réseaux communautaires et les installations autonomes (commerciales et non commerciales).</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Terminer l'évaluation des besoins des petits réseaux, concevoir des programmes, des services et des outils afin de répondre aux besoins identifiés, et commencer à les offrir en 2005–2006.</p> <p>Engager un spécialiste pour soutenir la planification des programmes.</p>	<p>L'évaluation des besoins s'est terminée en mars 2005.</p> <p>Un spécialiste des petits réseaux a été mandaté à temps partiel afin d'améliorer la capacité dans le nord de la province.</p>

Objectifs et initiatives prévues	Mesures de la performance et objectifs au 31 mars 2006	Résultats
<b>4. Conseiller la ministre sur les besoins en matière de recherche et de financement.</b>		
<p><b>Objectif :</b> Définir les besoins en matière de recherche et de financement connexe, conseiller la ministre sur les priorités de recherche et respecter ses directives afin d'assurer la salubrité de l'eau en Ontario. Le Centre pourrait parrainer la recherche hautement prioritaire relevant directement de son mandat. D'autres activités de recherche pourraient être réalisées en association avec le conseil consultatif sur la qualité de l'eau potable et les normes d'essai.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Terminer l'évaluation des besoins et des priorités (conjointement avec la démonstration technologique, n° 2 ci-dessus), conseiller la ministre sur les priorités de recherche et le financement requis, dans le cadre du mandat du Centre. Identifier les domaines de recherche prioritaires que le Centre pourrait parrainer, et envisager de parrainer la recherche en association avec le conseil consultatif.</p>	<p>Un comité consultatif sur la recherche a été formé en janvier 2006.</p> <p>Un programme de bourse à l'intention des diplômés a été annoncé en février 2006.</p> <p>Le Centre participe à un projet de recherche avec le ministère de l'Environnement, l'Université d'Ottawa et l'Université nationale de Singapour : Étudier le retrait des dérégulateurs endocriniens par le filtrage par membrane.</p>
<b>5. Liaison avec le grand public sur l'eau potable et éducation connexe.</b>		
<p><b>Objectif :</b> En coordination avec le ministère, offrir de l'information, une éducation et des conseils aux propriétaires, aux exploitants, aux organismes d'exploitation et au grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• traitement requis pour assurer la salubrité de l'eau,</li> <li>• équipement et technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau,</li> <li>• exigences opérationnelles requises pour assurer la salubrité de l'eau potable,</li> <li>• autres questions environnementales liées à l'eau potable.</li> </ul> <p>Organiser, entre autres, des cours de formation, des séminaires, des conférences, des réunions et des programmes sur ces points, et préparer la documentation connexe, directement ou en partenariat.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> En consultation avec le ministère, définir les besoins en matière d'information et de programmes éducatifs relevant du mandat du Centre. Concevoir les principaux éléments d'un programme de liaison et d'éducation, en coordination avec le ministère, et offrir le programme en 2005–2006.</p>	<p>Liaison considérable sur le rôle du Centre.</p> <p>Planification de séminaires de liaison et d'éducation sur le O. Reg. 170/03 pour les propriétaires et exploitants de réseaux non municipaux. Les séminaires seront offerts à l'automne 2006.</p>

## Objectifs et initiatives prévues

## Mesures de la performance et objectifs au 31 mars 2006

## Résultats

### 6. Fournir l'information technique, scientifique et réglementaire requise sur la gestion de l'eau potable et identifier les lacunes.

#### Objectif :

Devenir un point central et un centre d'échange (directement et en partenariat) d'information technique, scientifique et réglementaire à jour sur :

- la formation offerte aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable,
- le traitement requis pour assurer la salubrité de l'eau potable,
- l'équipement et la technologie utilisés pour assurer la salubrité de l'eau potable,
- les exigences opérationnelles requises pour assurer la salubrité de l'eau potable,
- d'autres questions environnementales liées à l'eau potable.

Pour des auditoires comme :

- les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable, en se concentrant sur les communautés petites et éloignées,
- les scientifiques et les chercheurs,
- les industries qui utilisent de l'eau (alimentation, boissons, etc.),
- les citoyens qui veulent en savoir plus.

#### Mesure :

Les initiatives prévues ont été prises.

#### Objectif :

Terminer l'évaluation de la possibilité de créer un centre d'échange d'information sur l'eau potable, élaborer un plan d'action et prendre les mesures initiales (par exemple, un site Web offrant divers liens).

#### Objectif :

Terminer l'évaluation des principales lacunes auxquelles les systèmes d'information existants et prévus ne donnent pas suite, et informer le ministère pour qu'il comble ces lacunes par des plans de gestion de l'information.

Lancement du site Web en juillet 2005, et développement et mise à jour continus. Les exploitants peuvent s'inscrire en ligne et se procurer de l'information à jour sur les cours et événements prévus.

### 7. Offrir un soutien en matière de ressources humaines.

#### Objectif :

Assurer une dotation en personnel hautement qualifié en offrant un soutien en matière de ressources humaines.

#### Mesure :

Les initiatives prévues ont été prises.

#### Objectif :

Déterminer quels types de services de recrutement / dotation seraient utiles, et élaborer des programmes et des services pour répondre à ces besoins.

Le plan a été modifié en fonction de cette initiative pour 2006-2007. Le Centre doit définir le rôle qu'il jouera.

Objectifs et initiatives prévues	Mesures de la performance et objectifs au 31 mars 2006	Résultats
<b>8. Profil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau.</b>		
<p><b>Objectif :</b> Assurer que les intervenants, les clients potentiels et le grand public connaissent le Centre et ses programmes et services, pour que ce dernier respecte son mandat.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Définir le profil du Centre à Walkerton et dans toute la province par une visibilité locale, la liaison avec les principaux intervenants et clients, et une communication plus vaste.</p>	<p>Le Centre a participé à 27 conférences. Site Web, identité visuelle, brochure et signets afin de promouvoir le Centre. Ouverture des bureaux le 31 mai 2005.</p>
<b>9. Gouvernance, responsabilisation et opérations.</b>		
<p><b>Objectif :</b> Obtenir des résultats positifs avec les programmes et les initiatives du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau approuvés par la ministre, visant à créer un institut de classe mondiale qui assurera la sécurité et la salubrité de l'eau potable pour les citoyens de l'Ontario.</p> <p>Assurer que le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau réalise ses activités conformément à la réglementation, au protocole d'entente, aux règlements et aux autres éléments d'un cadre de gouvernance et de responsabilisation efficace.</p>	<p><b>Mesure :</b> Les initiatives prévues ont été prises.</p> <p><b>Objectif :</b> Prendre les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et approuver un protocole d'entente avec la ministre, de même que des règlements permettant d'appliquer la réglementation et de répondre aux attentes du gouvernement quant au Centre et à ses activités.</li> <li>• Sous la direction du conseil d'administration et en coordination avec le ministère, élaborer et exécuter le plan d'activités et les programmes, politiques, contrôles et procédures connexes, et prendre les mesures requises pour respecter le mandat du Centre, conformément au protocole d'entente et aux attentes.</li> <li>• Nommer un directeur général, et recruter ou conserver le personnel et les autres ressources requis pour respecter le mandat du Centre et exécuter son plan d'activités.</li> </ul>	<p>PE préparé et approuvé en décembre 2004.</p> <p>Règlements préparés et approuvés en décembre 2004.</p> <p>Plan d'activités préparé et approuvé en décembre 2004.</p> <p>Protocole de communication préparé, approuvé et mis en application.</p> <p>Directeur général recruté en fonction du plan d'activités en mars 2005.</p> <p>Définition de la structure du conseil d'administration.</p>

# Regarder devant soi

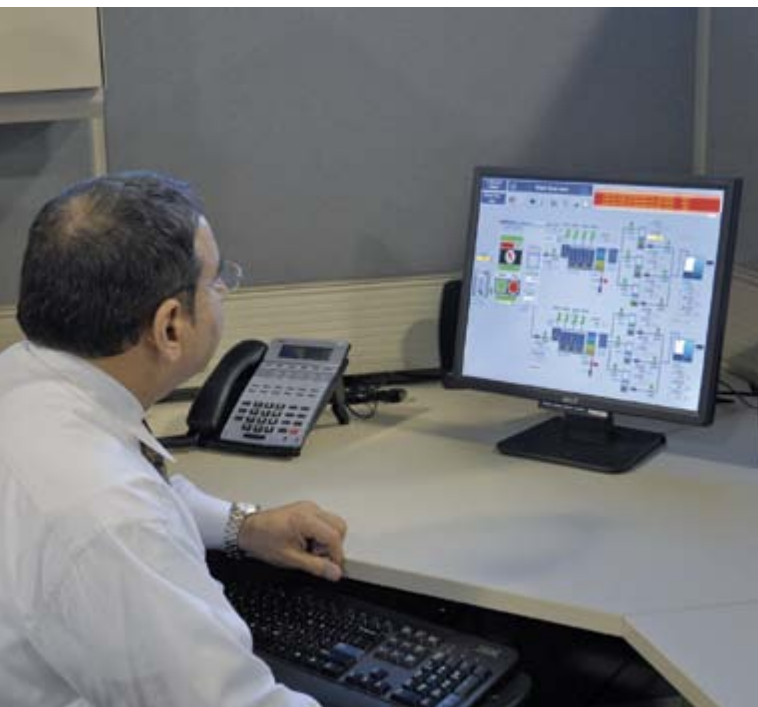
Les réalisations du centre en matière de formation jusqu'à présent sont impressionnantes. Notre succès est largement tributaire de nos liens étroits avec l'industrie et nos partenaires de formation, notamment des collègues communautaires et d'autres fournisseurs de services. Nous allons continuer à tirer profit de ces partenariats afin d'atteindre l'un des objectifs du Centre – offrir une formation dans toute la province.

Nous allons également envisager d'offrir une formation sur Internet de façon à assurer que les exploitants de réseaux d'eau potable ont accès à une formation à jour, peu importe leur situation géographique. Dans le cadre de son mandat consistant à offrir une formation aux exploitants de petits réseaux, dans des régions rurales ou éloignées, le Centre a déjà manifesté son engagement à offrir une formation de façon innovatrice en demandant à un spécialiste des petites réseaux et de la liaison de donner des conseils en ligne aux exploitants du nord de l'Ontario. Le Centre va continuer à trouver des façons innovatrices et efficaces de répondre aux besoins de formation des propriétaires et des exploitants des régions rurales et éloignées, de même qu'aux Premières nations.

Nous sommes ravis que l'installation de démonstration technologique provisoire ouvre officiellement en juin 2006. Cette installation permettra d'offrir une formation pratique aux exploitants, aux analystes de la qualité de l'eau et aux autres professionnels de l'industrie de l'eau potable à l'aide de technologies de pointe.

Le potentiel de l'installation de démonstration technologique est énorme. En 2006–2007, on y ajoutera une unité pilote mobile qui permettra d'offrir une formation similaire aux propriétaires et aux exploitants de plus petits réseaux dans le nord de l'Ontario.

Le Centre va améliorer sa capacité de rendre l'information technique, scientifique et réglementaire plus accessible, principalement en élargissant la portée et l'intégralité de son site Web. De plus, nous allons chercher à améliorer la connaissance qu'a le grand public des questions liées à l'eau potable, dans toute la province.



# Information financière – Responsabilité de la direction

La direction et le conseil d'administration sont responsables des états financiers et de toute autre information présentée dans ce rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément à des principes comptables généralement reconnus et, s'il y a lieu, présentent des montants déterminés selon les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction.

Le vérificateur a examiné les états financiers. Le vérificateur a la responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés conformément à des principes comptables généralement reconnus. Le rapport du vérificateur souligne l'ampleur de l'examen et l'opinion du vérificateur.

Le conseil d'administration a formé un comité des finances et de la vérification assurant que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôles internes.



# Rapport des vérificateurs



**BDO Dunwoody LLP**  
Chartered Accountants  
and Advisors

P.O. Box 760, 121 Jackson Street  
Walkerton, Ontario, Canada N0G 2V0  
Telephone: (519) 881-1211  
Fax: (519) 881-3530

## Conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2005 si que les résultats d'exploitation et les bénéfices non répartis pour la période de six mois terminée à cette date. Ces états financiers relèvent de la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nous avons fait notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Centre au 31 mars 2005 et des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*BDO Dunwoody LLP.*

Comptables agréés  
Walkerton (Ontario)  
Le 8 mai 2006



# Données financières

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau | Bilan

31 mars

2005

## Actif

### Court Terme

Encaisse	4 455 515 \$
Débiteurs	103 334
Charges payées d'avance	6 600
	<hr/>
	4 565 449

### Immobilisations (Note 2)

15 767

---

4 581 216 \$

## Passif et capitaux propres

### Court terme

Créditeurs et charges à payer	66 481 \$
-------------------------------	-----------

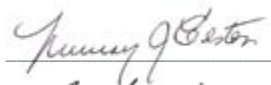
### Capitaux propres Ontario

Bénéfices non répartis	4 514 735
------------------------	-----------

---

4 581 216 \$

Au nom du Conseil :

 Administrateur

 Administrateur

Voir les notes jointes à ces états financiers.

Pour la période de six mois terminée le 31 mars	2005
<b>Revenus</b>	
Transfert du ministère de l'Environnement (Note 3)	5 000 000 \$
<b>Charges</b> (Page 25)	499 446
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	4 500 554
<b>Intérêts</b>	14 181
<b>Bénéfices net de la période</b>	4 514 735
<b>Bénéfices non répartis</b> , début de la période	–
<b>Bénéfices non répartis</b> , in de la période	4 514 735 \$

Voir les notes jointes à ces états financiers.

Pour la période de six mois terminée le 31 mars

2005

**Dépenses**

Publicité et promotion	6 745 \$
Amortissement	2 687
Frais bancaires	233
Réunions du Conseil	1 558
Planification de la communication	10 150
Produits informatiques	419
Conférences	2 191
Frais de passation de contrats	16 394
Frais d'expert-conseil	365 952
Frais de présence	42 218
Dons	2 500
Bureau	4 147
Services professionnels	6 000
Entretien	300
Salaires	2 627
Abonnements et frais d'adhésion	593
Téléphone	3 354
Déplacements	31 378
	<b>499 446 \$</b>

Voir les notes jointes à ces états financiers.

31 mars 2005

## 1. Résumé des principales conventions comptables

### Nature des activités

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme de services opérationnels relevant du ministère de l'Environnement, formé le 1<sup>er</sup> octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à la Loi, le Centre vise les objectifs suivants :

- Coordonner et offrir une formation aux propriétaires et aux exploitants de réseaux d'eau potable.
- Fournir de l'information, une éducation et des conseils sur la science et la technologie relatives à l'eau potable, sur le traitement de celle-ci, les exigences opérationnelles, et les enjeux environnementaux à l'intention des propriétaires, des exploitants et du grand public.
- Conseiller la ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement afin d'assurer la salubrité de l'eau, et parrainer la recherche relevant de son mandat.

Le Centre ne paie pas d'impôt sur le revenu fédéral et provincial.

### Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur valeur d'acquisition et amorties en fonction de la valeur résiduelle selon une règle de la demi-année, comme suit :

<b>Matériel informatique</b>	<i>valeur résiduelle de 33 %</i>
<b>Logiciels</b>	<i>valeur résiduelle de 50 %</i>
<b>Améliorations locatives</b>	<i>durée du bail</i>
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	<i>valeur résiduelle de 20 %</i>

### Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer. Sauf indication contraire, le Centre n'est pas sujet à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux taux de change ou aux variations des marchés découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de la valeur comptable, sauf indication contraire.

### Constatation des produits

L'aide du gouvernement est prise en compte si la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Le produit tiré des intérêts est pris en compte s'il est gagné au cours de la période d'investissement.

## 2. Immobilisations

	2005	
	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	7 794 \$	1 286 \$
Logiciels	2 233	558
Mobilier et matériel de bureau	4 992	499
Améliorations locatives	3 435	344
	<b>18 454 \$</b>	<b>2 687 \$</b>
Valeur comptable nette		<b>15 767 \$</b>

31 mars 2005

---

### 3. Aide gouvernementale

Au cours de la période visée, le Centre a reçu 5 000 000 \$ en paiements de transfert du ministère de l'Environnement. La province de l'Ontario s'est engagée à verser au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau 5 000 000 \$ par année. Cet engagement est valable pour neuf autres années.

---

### 4. Avantages sociaux non liés à la pension

Le Centre est un employeur visé par l'annexe 2 de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, finance toutes les réclamations des travailleurs blessés. Selon la direction, le solde au 31 mars 2005 ne sera pas significatif. S'il y a lieu, les ajustements au solde cumulatif estimé de la CSPAAAT seront faits au cours de l'année où le solde réel est précisé par la CSPAAAT.

---

### 5. Flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été fourni car les sources et l'utilisation des fonds sont précisées dans les états financiers.

---

### 6. Engagements

Le Centre loue ses locaux actuels. L'édifice est loué au coût de 6 600 \$ par mois, pour cinq ans, le bail se terminant le 30 novembre 2009. Le paiement annuel minimal pour la prochaine année est de 79 200 \$. Le Centre peut annuler l'accord à tout moment le 30 novembre 2006 ou après, avec un préavis écrit de six mois. Au 31 mars 2005, le ministère de l'Environnement avait fait trois paiements mensuels.

Le Centre est en train de concevoir une nouvelle installation de démonstration technologique, qui servira également aux conférences et aux tâches administratives. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, le conseil d'administration a approuvé une motion selon laquelle 3 720 000 \$ seront mis de côté à cette fin.

---

# Rapport des vérificateurs



**BDO Dunwoody LLP**  
Chartered Accountants  
and Advisors

P.O. Box 760, 121 Jackson Street  
Walkerton, Ontario, Canada N0G 2V0  
Telephone: (519) 881-1211  
Fax: (519) 881-3530

## Conseil d'administration du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié le bilan du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2006 ainsi que les résultats d'exploitation et les bénéfices non répartis, et les flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers relèvent de la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nous avons fait notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Centre au 31 mars 2006 et des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminée à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*BDO Dunwoody LLP.*

Comptables agréés  
Walkerton (Ontario)  
Le 8 mai 2006

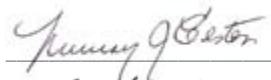


# Données financières

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau | Bilan

31 mars	2006	2005
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	8 039 846 \$	4 455 515 \$
Débiteurs	352 157	103 334
Charges payées d'avance	12 755	6 600
	<b>8 404 758</b>	<b>4 565 449</b>
<b>Immobilisations</b> (Note 2)	<b>330 153</b>	<b>15 767</b>
	<b>8 734 911 \$</b>	<b>4 581 216 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	223 917 \$	66 481 \$
Produit comptabilisé d'avance	98 708	–
	<b>322 625</b>	<b>66 481</b>
<b>Capitaux propres Ontario</b>		
Bénéfices non répartis	8 412 286	4 514 735
	<b>8 734 911 \$</b>	<b>4 581 216 \$</b>

Au nom du Conseil :

 Administrateur

 Administrateur

Voir les notes jointes à ces états financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 mars <i>(avec montants comparatifs pour la période de six mois terminée le 31 mars 2005)</i>	2006	2005
<b>Revenus</b> (Page 31)	5 193 547 \$	5 000 000 \$
<b>Charges</b> (Page 31)	1 478 652	499 446
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	3 714 895	4 500 554
<b>Intérêts</b>	182 656	14 181
<b>Revenu net de l'exercice</b>	3 897 551	4 514 735
<b>Bénéfices non répartis</b> , début de l'année	4 514 735	–
<b>Bénéfices non répartis</b> , fin de l'année	8 412 286 \$	4 514 735 \$

Voir les notes jointes à ces états financiers.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau | **Tableau des revenus et des dépenses**

Pour l'exercice terminé le 31 mars <i>(avec montants comparatifs pour la période de six mois terminée le 31 mars 2005)</i>	2006	2005
<b>Revenus</b>		
Transfert du ministère de l'Environnement (Note 3)	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Frais d'inscription à la formation	193 547	–
	<b>5 193 547 \$</b>	<b>5 000 000 \$</b>
<b>Dépenses</b>		
Publicité et promotion	26 091 \$	6 745 \$
Amortissement	46 636	2 687
Frais bancaires	631	233
Réunions du conseil	2 578	1 558
Planification de la communication	8 892	10 150
Produits informatiques	1 299	419
Conférences	26 982	2 191
Frais de passation de contrats	99 535	16 394
Frais d'expert-conseil	272 289	365 952
Frais de présence	39 303	42 218
Dons	20 500	2 500
Avantages sociaux (Note 4)	85 372	–
Assurance	7 558	–
Bureau	45 227	4 147
Services professionnels	23 651	6 000
Entretien	1 853	300
Loyer	79 200	–
Salaires	445 934	2 627
Abonnements et frais d'adhésion	3 630	593
Formation	118 404	–
Déplacements	65 270	31 378
Téléphone	19 685	3 354
Véhicules	14 378	–
Site Web	23 754	–
	<b>1 478 652 \$</b>	<b>499 446 \$</b>

Voir les notes jointes à ces états financiers.

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2006	2005
<i>(avec montants comparatifs pour la période de six mois terminée le 31 mars 2005)</i>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Revenu net pour l'année	3,897,551 \$	4,514,735 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement	46,636	2,687
	<b>3,944,187</b>	<b>4,517,422</b>
Évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement		
Débiteurs	(248,823)	(103,334)
Charges payées d'avance	(6,155)	(6,600)
Créditeurs et charges à payer	157,436	66,481
Produit comptabilisé d'avance	98,708	–
	<b>1,166</b>	<b>(43,453)</b>
	<b>3,945,353</b>	<b>4,473,969</b>
<b>Investissements</b>		
Acquisition d'immobilisations	(361,022)	(18,454)
<b>Augmentation de l'encaisse au cours de l'année</b>	<b>3,584,331</b>	<b>4,455,515</b>
<b>Position de trésorerie, début de l'année</b>	<b>4,455,515</b>	<b>–</b>
<b>Position de trésorerie, fin de l'année</b>	<b>8,039,846 \$</b>	<b>4,455,515 \$</b>

31 mars 2006

## 1. Résumé des principales conventions comptables

**Nature des activités** Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un organisme de services opérationnels relevant du ministère de l'Environnement, formé le 1<sup>er</sup> octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à la Loi, le Centre vise les objectifs suivants :

- Coordonner et offrir une formation aux propriétaires et aux exploitants de réseaux d'eau potable.
- Fournir de l'information, une éducation et des conseils sur la science et la technologie relatives à l'eau potable, sur le traitement de celle-ci, les exigences opérationnelles, et les enjeux environnementaux à l'intention des propriétaires, des exploitants et du grand public.
- Conseiller la ministre de l'Environnement sur les priorités de recherche et de développement afin d'assurer la salubrité de l'eau, et parrainer la recherche relevant de son mandat.

Le Centre ne paie pas d'impôt sur le revenu fédéral et provincial.

**Immobilisations** Les immobilisations sont inscrites à leur valeur d'acquisition et amorties en fonction de la valeur résiduelle selon une règle de la demi-année, comme suit :

<b>Matériel informatique</b>	<i>valeur résiduelle de 33 %</i>
<b>Logiciels</b>	<i>valeur résiduelle de 50 %</i>
<b>Améliorations locatives</b>	<i>durée du bail</i>
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	<i>valeur résiduelle de 20 %</i>
<b>Affichage</b>	<i>valeur résiduelle de 20 %</i>

**Instruments financiers** Les instruments financiers du Centre se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des charges à payer et du produit comptabilisé d'avance. Sauf indication contraire, le Centre n'est pas sujet à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux taux de change ou aux variations des marchés découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de la valeur comptable, sauf indication contraire.

**Constatation des produits** L'aide du gouvernement est prise en compte si la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Le produit tiré des inscriptions à la formation est pris en compte si le paiement est fait et le service fourni. Le produit tiré des intérêts est pris en compte s'il est gagné au cours de la période d'investissement.

## 2. Immobilisations

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	89 008 \$	16 834 \$	7 794 \$	1 286 \$
Logiciels	14 110	4 365	2 233	558
Mobilier et matériel de bureau	111 685	12 067	4 992	499
Améliorations locatives	158 290	15 420	3 435	344
Affichage	6 384	638	–	–
	<b>379 477 \$</b>	<b>49 324 \$</b>	<b>18 454 \$</b>	<b>2 687 \$</b>
Valeur comptable nette		<b>330 153 \$</b>		<b>15 767 \$</b>

31 mars 2006

### 3. Aide gouvernementale

Au cours de l'année, le Centre a reçu 5 000 000 \$ en paiements de transfert du ministère de l'Environnement. La province de l'Ontario s'est engagée à verser au Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau 5 000 000 \$ par année. Cet engagement est valable pour huit autres années.

### 4. Régime de pension

Le Centre verse des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein, par l'intermédiaire de la participation au régime de retraite de la fonction publique, un régime interentreprises à prestations déterminées administré par la Commission des régimes de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé comme un régime à prestations déterminées, le Centre ayant suffisamment d'information pour prévoir des prestations déterminées. La contribution du Centre pour la période visée s'élevait à 24 463 \$ et est comprise dans les salaires et avantages sociaux du tableau des revenus et des dépenses.

### 5. Avantages sociaux non liés à la pension

Le Centre est un employeur visé par l'annexe 2 de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, finance toutes les réclamations des travailleurs blessés. Selon la direction, le solde au 31 mars 2006 ne sera pas significatif. S'il y a lieu, les ajustements au solde cumulatif estimé de la CSPAAT seront faits au cours de l'année où le solde réel est précisé par la CSPAAT.

### 6. Engagements

Le Centre loue ses locaux actuels. L'édifice est loué au coût de 6 600 \$ par mois, pour cinq ans, le bail se terminant le 30 novembre 2009. Le paiement annuel minimal pour la prochaine année est de 79 200 \$. Le Centre peut annuler l'accord à tout moment le 30 novembre 2006 ou après, avec un préavis écrit de six mois. Au 31 mars 2005, le ministère de l'Environnement avait fait trois paiements mensuels.

Le Centre a conclu un contrat avec le Collège Ridgetown afin de coordonner les cours de formation obligatoires. Le contrat est en vigueur depuis le 28 juillet 2005, pour une durée de deux ans. Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau paie 1 154 \$ pour chaque cours obligatoire administré par Ridgetown.

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau loue deux véhicules. Ces contrats de location se terminent en septembre 2008 et en janvier 2009, et représentent des paiements mensuels de 703 \$ et 715 \$ respectivement. Les frais de location annuels minimaux en 2007 sont de 8 436 \$ et 8 580 \$, pour un total de 1 016 \$.

Le 30 décembre 2005, le Centre a conclu un bail pour la location d'un centre de démonstration technologique provisoire, prévoyant des paiements mensuels de 3 600 \$ à compter d'avril 2006. Ce bail est d'une durée de deux ans, avec des paiements annuels de 43 200 \$.

Les paiements mensuels minimaux sur trois ans sont les suivants :

2006	60 226 \$
2007	60 226 \$
2008	11 377 \$

Le Centre est en train de concevoir une nouvelle installation de démonstration technologique, qui servira également aux conférences et aux tâches administratives. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, le conseil d'administration a approuvé une motion selon laquelle 3 720 000 \$ seront mis de côté à cette fin.

# Conseil d'administration – Structure des comités

## Comité exécutif

Murray Elston – *Président*  
Rui De Carvalho  
Joseph Heisz  
Dante Pontone  
Saad Jasim  
Susan Andrews

## Gouvernance et responsabilisation – Comité permanent

Dante Pontone – *Président*  
Charlie Bagnato  
Rui De Carvalho  
Murray Elston  
Joseph Heisz  
Saad Jasim

## Finances et vérification – Comité permanent

Joseph Heisz – *Président*  
Cathie Brown  
Murray Elston  
Saad Jasim  
Nancy Kodousek  
Stephen Spitzig

## Communications et liaison – Comité permanent

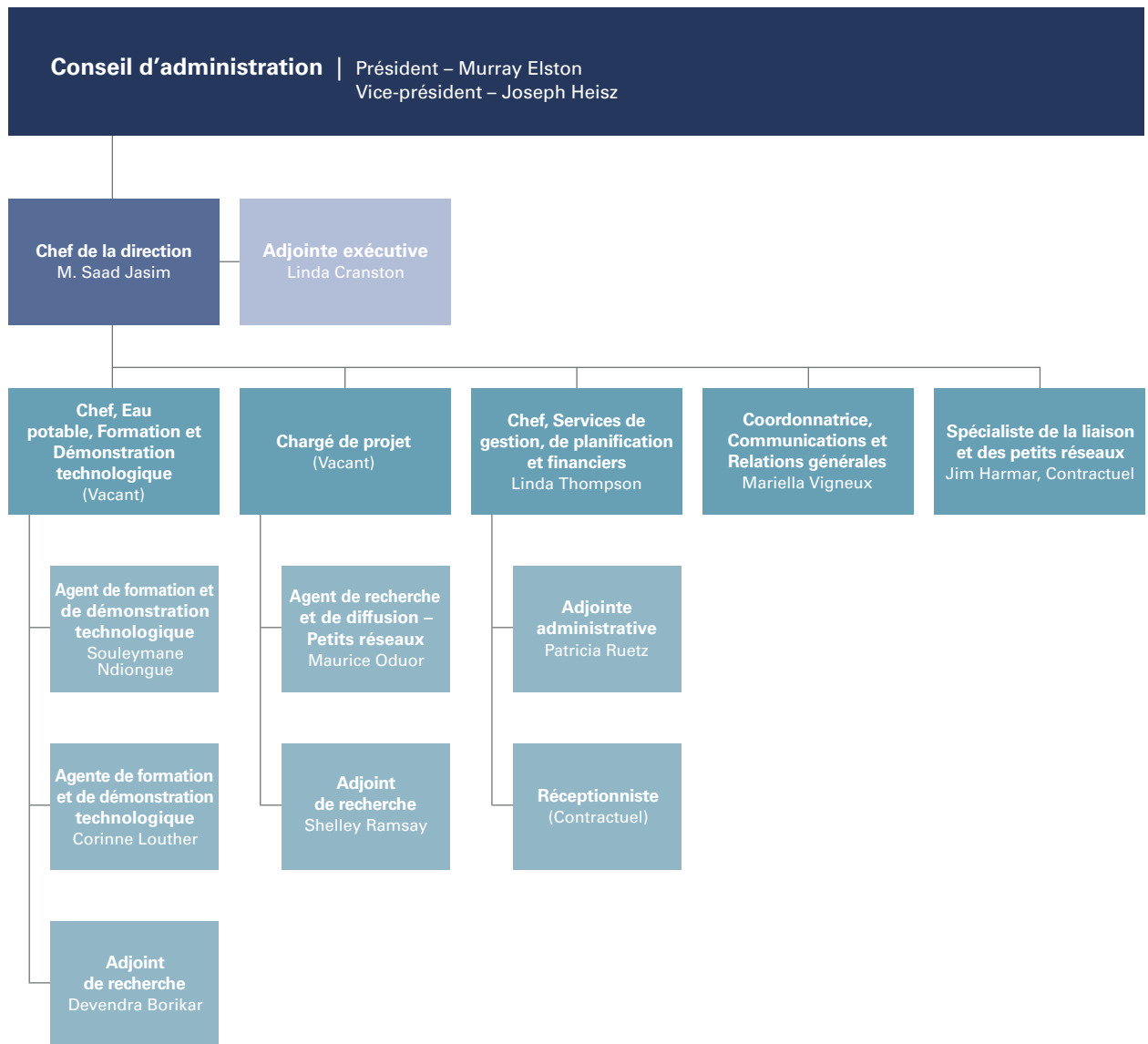
Rui De Carvalho – *Président*  
Susan Andrews  
Lou D'Alessandro  
Murray Elston  
Saad Jasim  
Nancy Kodousek  
Ron Leavoy

## Comité consultatif sur la recherche – Comité permanent

Susan Andrews – *Président*  
William Anderson  
Robert Andrews (ACDWQTS)  
Tony Cecutti  
Lou D'Alessandro – *Vice-présidente*  
Jim Harmor  
Ron Hofmann  
Saad Jasim  
Pat Lachmaniuk (*liaison avec le MEO*)  
Laurence Moore  
Brian Sheridan

# Personnel du CWAE

mars 2005





## Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

220, cour Trillium, Édifice 3  
CP 160  
Walkerton (Ontario)  
N0G 2V0